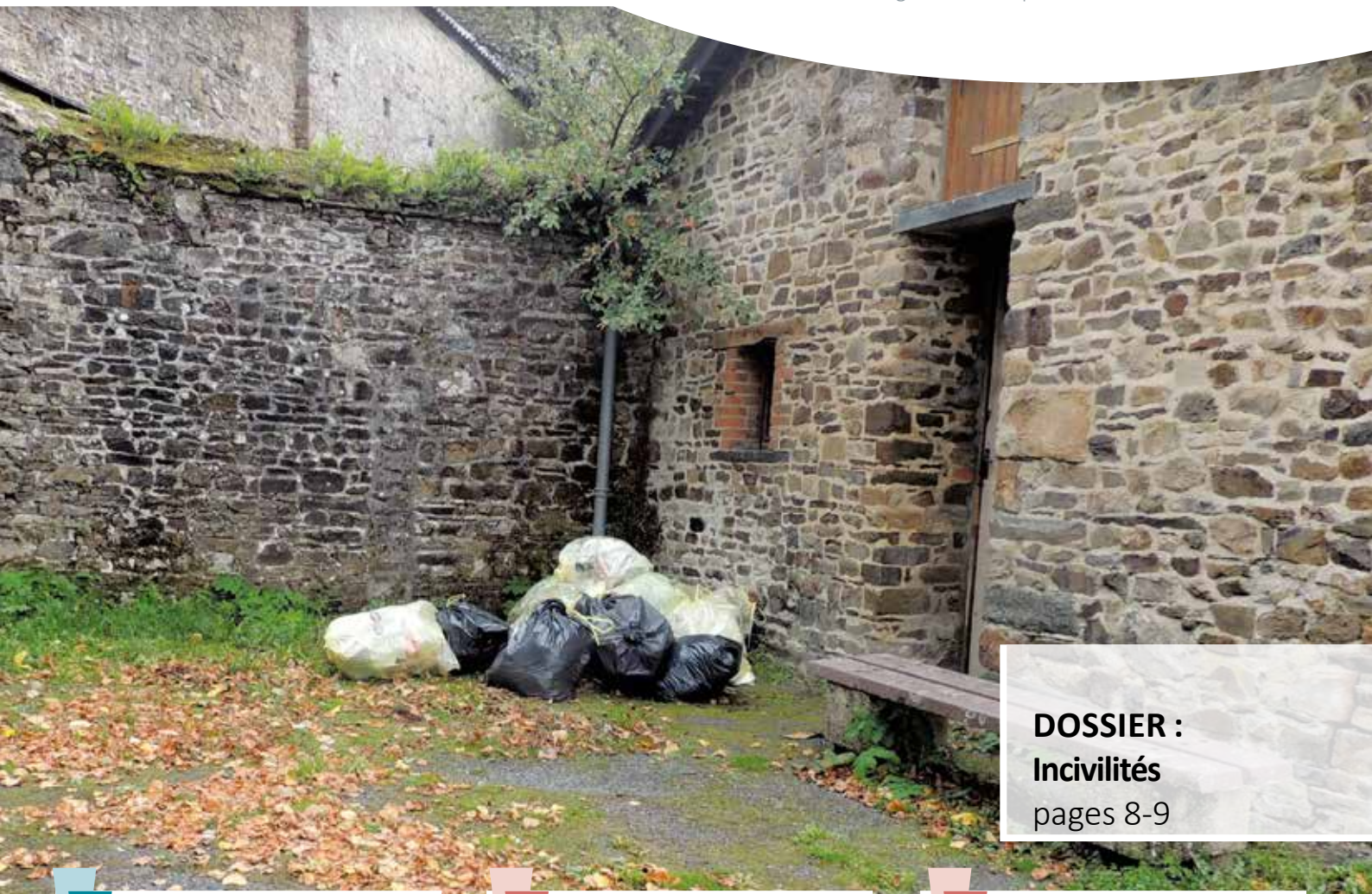




DOSSIER :
Incivilités
pages 8-9



ACTUALITÉS

Semaine bleue

p.2



ASSOCIATIONS

Cercle d'Histoire

p.10



ASSOCIATIONS

CAPM

p.11

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Esmée Phelippot
Le 29 septembre

MARIAGES

Oumarou Konate et Neige Koyenguia
Le 20 septembre

DÉCÈS

AOÛT

Marcelle Heliot née Bernard
92 ans, 2 parvis Louis Pasteur

Marie Hermenier née Perrois
97 ans, 8 rue des Gendarmes
Déportés

Rachel Petiteau née Gastel
92 ans, 8 rue Paul Georges Lascroux

SEPTEMBRE

Georges Lorée
84 ans, 2 rue du Docteur Moreau

OCTOBRE

Nicolas Beccan
51 ans, 10bis rue Paul Georges Lascroux

■ Une semaine d'échanges en bleu

Le mois d'octobre a débuté par une semaine particulière mais devenue coutume à Martigné-Ferchaud : la semaine bleue. L'ensemble des participants aux actions menées, quel que soit leur âge, leur appartenance ou non à une structure sociale, éducative ou associative partenaire, a vécu des moments de petits bonheurs partagés : des sourires, de la complicité, de la magie, des échanges, du partage d'expérience...

C'est eux qui en parlent le mieux :

Jean-Luc Peaudeau pour Sports et loisirs

Une petite Marche, dans les rues dont les noms nous évoquent des souvenirs, voilà la promesse de cet après-midi du 6 octobre. alors que le soleil nous faisait l'honneur de sa présence active, j'ai compté au total environ 38 personnes dont 11 de l'EHPAD Les Lorientes, 4 du Foyer de Taillepie, 15 autres randonneurs. Bref, un bon groupe, bien participant, une vraie satisfaction.



L'espace jeu Les Lucioles

Pour la première fois, l'espace jeu Les Lucioles, a participé à la semaine bleue. Une édition 2025 qui a connu un vrai succès, notamment grâce au spectacle de magie de Strobine. Nous remercions le foyer de vie de Taillepie d'avoir fait le déplacement, ainsi que tous les parents et assistantes maternelles. Un moment plein de rires pour petits et grands.

Le collège St Joseph

Le 7 octobre dernier, toutes les générations se sont donné rendez-vous à la salle des Maîtres Beurriers pour participer à la **dictée intergénérationnelle**. Parmi l'assemblée, **tous les élèves de 4^e du collège** Saint-Joseph ont pris part à cet événement. Ainsi, la nouvelle génération a pu défier ses aînés autour d'un texte intitulé « *L'Oubliée* » de Valérie Perrin.

Le résultat de la dictée a été sans appel : une moyenne de **4 erreurs pour les adultes**, contre **19 erreurs** pour la nouvelle génération !

L'après-midi s'est conclue par un moment de **convivialité et de partage** au-



tour d'un goûter avec l'ensemble des participants.

Cette action, portée par le collège Saint-Joseph, est également une initiative solidaire visant à soutenir **l'association ELA**. Elle répond pleinement au projet éducatif de l'établissement, qui a pour ambition de défendre les **valeurs d'éducation, de tolérance et de solidarité**.



■ L'école Le jardin des mots nettoie la ville

Jeudi 02 octobre, les élèves de l'école publique du Jardin des Mots ont re-troussé leurs manches et enfilé des

gants pour aller nettoyer la ville. Emballages, mégots, ficelles, canettes ont rapidement rempli les sacs-poubelle.



Très investis, les élèves ont bien pris conscience de la nécessité de prendre soin de leur environnement.

La journée s'est terminée par une pesée globale de la collecte : presque 28 kg de déchets ont ainsi été ramassés.

Bravo à tous !!!

■ La rentrée à l'école Saint Jean-Baptiste de la Salle

138 élèves ont fait leur rentrée à l'école Saint-Jean-Baptiste. Deux nouvelles enseignantes y ont aussi fait la leur : Gwénaëlle Veillaud et Laetitia Cuquemelle.

Dès le vendredi 5 septembre, l'année pastorale a été lancée grâce au Père Guyien venu accompagner nos élèves lors de la traditionnelle bénédiction des cartables.

Cette année, le fil rouge s'intitule Éco-Lanta. Pour lancer ce projet, tous les élèves ont pu participer à l'opération « Nettoyons la Nature » en parte-

nariat avec les magasins Leclerc le 26 septembre. Ils ont pu assister au spectacle de chants de Jean-Paul et Brigitte Artaud, « Heureux Ensemble » le 10 octobre. Ils ont appris des chants sur **préservation de la planète**, et sur le **bien vivre ensemble**. Lors de la 1^{re} période, le défi était d'**instaurer le tri sélectif à l'école**. Celui-ci a été validé par tous. Les totems de chacune des classes ont été fabriqués.

Lors de cette période, les élèves de CP ont pu bénéficier d'un cycle « **J'apprends à rouler** » avec le service des



sports de la Roche aux Fées Communauté. Tous ont terminé en sachant se débrouiller sur un vélo.

Les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont assisté à la présentation des ouvrages du prix Tatoulu auquel ils vont participer encore cette année.

À noter : **les portes ouvertes auront lieu le vendredi 28 novembre de 17 h à 19 h.**



■ Le collège St Joseph mobilisé pour la bonne cause



Le vendredi 17 octobre, tous les élèves du collège Saint-Joseph, de l'école primaire Saint-Baptiste-de-la-Salle et des écoles primaires alentour ont participé au traditionnel **cross solidaire** au stade André-Bréal.

Cette action se tenait au profit de l'**association ELA** qui lutte contre les **leuco-dystrophies**.

La matinée fut réservée aux maternelles et aux plus jeunes de l'école primaire.

Encadrés, accompagnés et encouragés par les élèves de 3^e du collège Saint-Joseph, les plus petits ont partagé un beau moment **d'entraide** et de **convivialité**.

L'après-midi, ce sont tous les élèves du collège Saint-Joseph ainsi que les CM1 et CM2 des écoles primaires privées du secteur qui ont donné de leur temps pour soutenir l'association. Encouragés et soutenus par leurs camarades et le public présent, chacun a participé, à sa

manière et selon ses capacités sportives, à cet événement solidaire.

Contact

24 rue Coube
35640 Martigné-Ferchaud
02 99 47 90 20
accueil@collegemartigne.com
Toute l'actualité de l'établissement :
www.collegesaintjoseph.fr

■ L'espace jeunes le Skwatt

Deux sorties ciné sont prévues au Resteria sur la prochaine période :

- L'homme qui rétrécit, séance au Resteria, le vendredi 21 novembre à 18 h 30
- Zootopie 2, séance au Resteria, le vendredi 19 décembre à 18 h 30

Les fêtes de fin d'année seront aussi l'occasion de sorties de saison :

- samedi 29 novembre à la patinoire de Châteaubriant
- samedi 13 décembre à la fête foraine de Rennes



■ Niveau d'eau de l'étang

Pour les besoins de maintenance des équipements, le niveau de l'étang de La Forge doit être maintenu au plus bas pendant encore une dizaine de jours. Le niveau remontera ensuite en fonction de la pluviométrie.

■ Une très belle saison touristique !

Ces derniers mois, Martigné-Ferchaud a vécu de nombreux temps forts, rythmant avec entrain la saison estivale : saison au camping, Été à l'étang, Étincelles Aquatiques, Festival du Conte, Mines d'Or... le programme a été riche.

L'été avait sonné ses 1^{res} notes, fin juin, en accueillant le Festival du Hang'Art. Une soirée qui a connu un beau succès grâce à la mobilisation de nombreux partenaires. L'inauguration de L'Été à l'étang, début juillet, porté conjointement avec Roche aux Fées Communauté, avait officiellement lancé le calendrier des rendez-vous estivaux autour de l'étang. Et ils ont été nombreux ! Associations locales et service sport de l'intercommunalité se sont mobilisés pour proposer un programme riche aux familles : initiation à la pêche, animations nautiques, gravure et cyanotype, poterie, relaxation, stages de cirque animaient les journées tandis que les balades contées, nuit de la chouette et autres spectacles invitaient les visiteurs à se laisser porter par différentes atmosphères. La 30^e édition mais nouveau spectacle des Étincelles Aquatiques fut exceptionnelle, grâce à la belle énergie des quelque 1000 bénévoles et les plus de 18 000 spectateurs venus découvrir le spectacle. Le festival du conte, porté par une toute nouvelle association, Centre Culturel Artistique, a vécu sa 1^{re} édition et l'équipe prépare actuellement l'édition 2026. Un bémol de fin de saison pour l'Été à l'étang puisque le ciné-

ma plein air a dû être annulé en raison de conditions météo très défavorables. Vous étiez plus de 200 à avoir réservé une place, sans compter les cinéphiles de dernière minute qui seraient venus profiter de cette belle soirée. Après deux années successives de ciné de plein air annulées, nous espérons que la séance 2026 se concrétise. Et puis début septembre, comme pour sonner la reprise de chacun, l'équipe des Mines d'Or a fait résonner le son de nombreux groupes sur le site de l'étang. Une soirée qui a su trouver son public et qui a proposé une programmation éclectique pour ravir les oreilles de chacun.

Une belle affluence touristique

Le camping a fermé ses portes le 28 septembre, après 6 mois de fonctionnement. Cette année, la décision avait été prise d'ouvrir le camping dès le week-end de Pâques afin d'accueillir, entre autres, les cyclistes de la Régionale. Même si les cyclistes avaient été très présents dès 2024, le défi était néanmoins de pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Et pour cette saison 2025, ce sont près de 4 100 nuitées qui ont été enregistrées au camping, dont environ 1 000 nuitées dédiées à l'accueil de groupes. Ce sont 1 000 nuitées de plus que l'an passé ! Un pari qui a pu être relevé grâce aux agents du camping qui ont assuré toute la période estivale, mais aussi grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles qui ont assuré des permanences les week-ends d'avril à mi-juin et de septembre. Nous remercions tous ceux qui lors de ces ouvertures ou dans l'ombre ont permis cette belle saison. De nombreux aménagements ont été réalisés au camping cette année. L'installation de deux tentes lodges et un cabanon cuisine a été suivie, début août, d'un 3^e équi-



pement : une cabane mise à disposition et financée grâce à un partenariat de Roche aux Fées Communauté et la Région Bretagne. Cette cabane, dont nous bénéficierons également en 2026, a permis de proposer une offre supplémentaire d'hébergement. L'heure est pour le moment à la réflexion sur les points d'amélioration à travailler pour l'avenir. Afin de vous proposer une saison estivale tout aussi riche pour l'an prochain, les associations et les partenaires locaux sont déjà mobilisés.

■ Le Relais pour l'Emploi : un tremplin vers l'insertion durable

Implantée au cœur du territoire, l'association **Le Relais pour l'Emploi** œuvre pour favoriser l'accès à l'emploi durable. Grâce à **ses quatre structures d'insertion**, elle accompagne les habitants dans la construction progressive de leur parcours professionnel, tout en répondant aux besoins économiques et sociaux du territoire.



Le Relais : une association intermédiaire au service de tous

Le Pays fait son Jardin : des légumes bios et solidaires

Le Parc Mob : la mobilité au service de l'emploi

PHC : un atelier collectif pour créer du lien

À travers ces quatre structures complémentaires, **Le Relais pour l'Emploi** s'engage chaque jour pour que chacun puisse trouver sa place dans le monde du travail.

Contact

02 99 43 60 66
contact@lerelaispourlemploi.fr



■ Le Secours populaire présent dans la commune

Les Secours Populaire français organise ses actions autour de 3 axes : **Protéger - Accompagner - Émanciper**. Toutes ces missions du Secours Populaire sont accessibles à Martigné-Ferchaud grâce au **dispositif itinérant Solidaribus** rattaché au Secours Populaire de Rennes.

Depuis les premières permanences mensuelles d'accueil dans le bus dédié, en mai 2024, l'antenne du Secours Populaire a du revoir sa copie face au nombre important de bénéficiaires.

Dans un premier temps d'un déplacement mensuel, le solidaribus est passé à **une présence toutes les 2 semaines**. Les bénéficiaires ont toujours accès à un accueil par mois mais ils sont répartis en deux groupes, ce qui permet **un accueil de proximité et de qualité**. Toujours dans ce souci d'accueil de qualité la commune a mis à disposition de ces permanences, en fin d'année 2024 les locaux innocupés, **3 avenue du Maréchal Foch, à l'arrière de l'agence postale communale**. Les

services du Secours Populaire peuvent donc se dérouler **à l'abri des aléas météorologiques, dans de meilleures conditions** d'hygiène et de sécurité alimentaire, de confidentialité pour l'élaboration des dossiers administratifs, et de convivialité.

Deux mercredis par mois (semaines paires), de 15 h à 17 h, des bénéficiaires ont accès à des denrées alimentaires sèches et fraîches, et des produits d'hygiène issus de dons et de la banque alimentaire. Si **l'aide alimentaire est essentielle** pour les bénéficiaires martignolais, l'action des bénévoles référents Jean-Luc et Évelyne est plus large : écoute autour d'une boisson et d'un petit gâteau, mise à disposition de livres, orientation vers les structures ou dispositifs adaptés aux besoins, aide aux vacances des familles, accompagnement d'enfants au cirque, moment festif pour Noël...

Contact

Solidaribus de Rennes, 17 rue des Landelles 35510 Cesson-Sévigné
02 90 02 78 83
solidaribus@spf35.org



■ Nouveaux locaux et plus de permanences France Services

Depuis le 1^{er} octobre, **les médiateurs du PIMMS sont installés 15 boulevard Saint-Thomas** dans le bureau situé à l'entrée du site de La Fourmilière (ancien bureau de direction de l'école publique).

Le PIMMS, association rennaise de médiation multiservices administratifs, labellisée France Services, missionnée et financée par l'État, le Département et Roche-aux-fées communauté, vous l'avez connu à partir de juin 2020 par le biais d'un bus sur la place de l'église deux fois par mois. Le dispositif qui se voulait mobile grâce à ce bus aménagé couvrait 15 communes de Roche aux fées communauté. Suite à un incendie, le bus devenu inexploitable a été remplacé par la mise à disposition de bureaux par les différentes municipalités du territoire. À Martigné-Ferchaud vous pouviez rencontrer les médiateurs à la maison des permanence, 7 rue Corbin.



Face à l'identification de permanences très fréquentées et du **besoin d'un plus grand nombre de créneaux**, la maison des permanences occupée par d'autres permanences sociales n'était plus adaptée. Ce sont donc des locaux au sein de La Fourmilière, espace associatif, qui ont été réaménagés **pour ce service en plein développement**.

Doraline, médiatrice sociale référente, et Véronique, médiatrice sociale, vous accueille donc **chaque mercredi (ex-**

cepté le 3e du mois) ainsi que **les 2e vendredi de chaque mois** pour vous accompagner dans les méandres administratifs :

- accompagnement dans les démarches administratives et numériques
- aide à la compréhension, au remplissage, à la rédaction
- orientation vers le bon service
- aide à la compréhension des factures et sensibilisation aux économies d'énergie

⚠ Les médiateurs ne sont pas habilités pour accompagner les démarches relatives aux rendez-vous à la préfecture, les titre de séjour / naturalisation, les dossiers de surendettement, les services médicaux.

■ La grande parade du « Goût des notes »

La Compagnie Engrenages a posé ses bagages pour 2 ans sur le pays de la Roche aux Fées, en partenariat avec la saison culturelle de Roche aux Fées Communauté, dans le cadre d'une résidence d'artistes.

L'arrivée d'une résidence dans une commune est l'occasion de belles rencontres, d'ateliers de partage, autour de l'écriture d'un spectacle. Une équipe d'artistes, de techniciens, investissent une salle pour quelques

jours ou quelques semaines, pour créer. C'est sous cette forme que « la Grande Déambule » et l'aventure du « Goût des Notes » vont voir le jour.

Il y a quelques mois, les jeunes des espaces jeunes avaient profité d'un 1^{er} temps fort, via le projet Nola qui alliait chant, musique et danse. Parce que le « Goût des Notes », c'est ça : la promesse d'une belle balade du côté de la Nouvelle-Orléans entre notes de musique et cuisine.



Mi-octobre, c'est à la salle Sévigné que les artistes se sont réunis pour travailler à la suite de l'aventure. Les élèves du Jardin des Mots ont pu profiter de la sortie de résidence pour venir découvrir une partie du travail.

D'autres temps forts arrivent bientôt sur le territoire :

- 2 apéros musicaux à Brie le 14 novembre, et Retiers le 10 avril,
- des résidences à Coësmes et Janzé,
- un évènement « Buzz in Brass Syndicate » début décembre lors de la Fête des Lumières de Retiers,
- une grande Parade avec restitution des ateliers menés tout au long de l'année, à l'occasion de Fest'Yves – samedi 6 juin à Janzé.
- Et enfin, pour boucler la boucle, **la première du spectacle « Le Goût des Notes » pour l'ouverture de « L'été à l'étang », le vendredi 3 juillet** à sur le site de l'étang de la Forge.

Des rendez-vous à ne pas manquer...

■ Ces incivilités qui gâchent le vivre ensemble

Les incivilités, ce sont toutes ces infractions aux règles qui sont souvent considérées, à tort, comme de «petites infractions». Toutes ces règles sont là pour faciliter le vivre-ensemble, la vie en société. Ne pas les respecter, c'est oublier que nos actes ont des conséquences sur les autres concitoyens. Bien souvent, si on s'imaginait à la place de cet autre que l'on semble oublier, on comprendrait aisément la nécessité d'un comportement plus civique.

Les incivilités posent plusieurs problèmes :

- Elles rendent la vie en société moins agréable en créant des tensions, des incompréhensions.
- Elles engendrent des sentiments de non-respect des différences.
- Elles dégradent l'environnement (déchets, pollution).
- Elles peuvent dégrader les conditions sanitaires des lieux publics.
- Elles affectent le moral des agents des services publics.
- Elles privent de moyens et de temps de nouvelles actions.

Toutes les communes sont victimes d'incivilités. La commune de Martigné-Ferchaud n'échappe pas à la règle et constate trop souvent les incivilités suivantes .

Le dépôt sauvage de déchets

Un dépôt sauvage ou illégal de déchet est le fait d'abandonner un déchet, quelle que soit sa taille, ailleurs que dans un des moyens de collecte fourni par les collectivités.

Déposer des bouteilles ou bien des sacs de textile au pied des bornes de collecte prévues à cet usage est considéré comme un dépôt sauvage. Il est dommage d'amener ces déchets aussi près du dispositif de collecte et de ne pas aller jusqu'au bout de la démarche ! Ces abandons si près du but deviennent vite un danger pour d'autres ou l'impossibilité de recycler ces déchets. Les verres peuvent se briser et occasionner des blessures, les textiles souillés par la pluie ou les animaux ne sont plus recyclables et doivent être redirigés vers les déchets ménagers incinérables.

Déposer des cartons ou des déchets ménagers dans une borne dédiée au papier constitue une infraction au règlement de collecte et ses consignes de tri. Cela génère la nécessité de trier le contenu de la benne et peut même compromettre la valorisation du contenu de la benne : une perte de temps et de ressources.

Abandonner des sacs d'ordures ménagères hors des bacs dédiés à cet usage, c'est les exposer à la possibilité de déchirement et de dispersion sur l'espace public : un danger sanitaire pour tous.

Un mégot de cigarette jeté dans la rue est aussi un dépôt illégal de déchet. Chaque mégot qui atterrit dans un caniveau au lieu d'un cendrier pollue, à lui seul, 500 litres d'eau. Un



filtre de cigarette jeté dans la nature ou sur la voie publique met plusieurs années à se dégrader. En milieu terrestre comme en milieu marin, il faut environ 12 ans pour l'éliminer.

Les déjections canines

Pour des raisons sanitaires, **les crottes de chien sont interdites** sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.

Toutefois, les déjections de votre chien sont autorisées dans les caniveaux à condition que les déjections soient ramassées. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux **désagréments visuels, olfactifs et sanitaires**. Elles favorisent la prolifération de microbes et créent des risques de chutes.

De ce fait, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une





contravention de 2^e classe (135 €).

Le stationnement

Certaines pratiques de stationnement représentent une gêne, voire un danger pour les autres usagers de l'espace. Les règles sont définies par le code de la route :

- **Stationnement gênant**, devant une entrée de garage, en double file ; est passible d'une contravention de classe 2 (35 €)
- **Stationnement très gênant**, sur un trottoir, une piste cyclable, un passage piéton, une place handicapé ; est passible d'une contravention de classe 4 (135 €)
- **Stationnement dangereux**, près d'une intersection, d'un virage, d'un passage à niveau, au sommet d'une côte ; est passible d'une contravention de classe 3 (135 € + retrait de 3 points)

Pourtant, des places de stationnement existent dans la commune et parfois tout à côté d'un stationnement gênant. Il faut peut-être faire quelques pas de plus, mais pour tellement plus de sécurité !

Un fléau trop souvent constaté : le stationnement sur les trottoirs

Un trottoir est, par définition, destiné à trotter et non à rouler ou stationner. Les trottoirs sont présents aux côtés des voies de circulation pour assurer la sécurité des piétons et autres usagers vulnérables. En stationnant sur un trottoir, l'automobiliste provoque une inversion des conditions normales de circulation, obligeant le piéton à emprunter les voies de circulation. En forçant un piéton, une personne en fauteuil roulant ou avec une poussette à descendre sur la chaussée, un véhicule mal garé crée un danger immédiat.

Stationner sur un trottoir est, une infraction qualifiée de stationnement très gênant. Cette pratique est sanctionnée par une amende forfaitaire de 135 € et peut entraîner l'immobilisation ou la mise en fourrière du véhicule.

Le brûlage de déchets

Comme pour tous les autres types de déchets, le brûlage des déchets verts est interdit dans tout le département pour les professionnels comme pour les particuliers. Le brûlage des déchets verts à l'air libre est loin d'être neutre pour l'environnement.

Le brûlage des déchets verts (tonte de pelouse, taille des arbres et des arbustes, feuilles mortes, etc.) est interdit du fait de la gêne occasionnée au voisinage, de l'impact sur la pollution de l'air et des risques de propagation d'un incendie. Il est interdit aux particuliers, aux collectivités et aux professionnels de l'entretien de l'espace vert.

Le saviez-vous ?

Les feux de déchets verts génèrent des particules cancérigènes (dioxines, furanes, hydrocarbures aromatiques polycycliques).

Portées par les vents, ces particules vont ensuite contaminer les jardins, les potagers ou les champs pour plusieurs années.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende pouvant s'élever à 450 €, voire 750 €, peut être appliquée. Des dérogations sont toutefois possibles sous certaines conditions. Un Arrêté préfectoral définit les **conditions dérogatoires qui concernent les agriculteurs** :

- Respect d'une distance de plus de 150 mètres des habitations
- Respect d'horaires : de 11 h à 15 h 30 en décembre-janvier-février et de 10 h à 16 h 30 le reste de l'année.
- Les déchets verts doivent être secs,
- Il est formellement interdit de brûler, même en petite quantité, toutes autres types de déchets plastiques, caoutchouc, bois traité, produits phytosanitaires.
- La personne en charge de l'opération doit disposer en permanence de moyen d'extinction et d'alerte des services d'incendie et de secours.
- Les sites d'incinération doivent être accessibles de tout temps aux véhicules de défense contre les incendies.
- Les foyers doivent rester sous surveillance et être noyés en fin de journée. Le recouvrement par de la terre est interdit.



■ 4^e édition de la balade en voitures anciennes de CAPM

Notre habituel road trip de voitures anciennes a eu lieu le dimanche 21 septembre. C'est la commune de Chelun qui était le point de chute du convoi. Un nouveau circuit a été préparé par Jérôme Perdiel (Aux plaisirs Erablésien) et Hervé Feuvrais (Agence des Étincelles). Nous avons profité des animations proposées à Martigné-Ferchaud par le Cercle d'Histoire dans le cadre des journées du patrimoine pour faire halte aux anciennes Mines d'Or du Semnon, route



de Thourie. Merci au Cercle d'histoire pour le nettoyage et la mise en avant du

site dont on a pu profiter et qui a ravi les automobilistes.

■ La Mine d'or, un patrimoine redécouvert

Le Cercle d'Histoire du Pays Martignolais a proposé une visite de la Mine d'or le 21 septembre dans le cadre des Journées du patrimoine.

Environ 80 personnes ont pu parcourir les environs de la mine, grâce à une opération de débroussaillage préalable.

Ce fut l'occasion aussi de découvrir les ruines du Moulin du Coudray tout proche, mais aussi beaucoup plus ancien. Le matin même, 70 personnes de l'Association CAPM ont également exploré les lieux dont l'histoire a été évoquée par Jean-Philippe Reuzé, membre du Cercle d'histoire.

Rappelons que l'exploitation de **la Mine d'or a fonctionné de 1895 à 1918** pour extraire essentiellement de l'antimoine.

Une exposition à la médiathèque a rappelé les origines de cette concession minière à partir d'une maquette, de photos anciennes et de documents.



■ Fêtes de fin d'année : Ça bouge dans le centre

Cette année, CAPM (Commerçants et Artisans du Pays Martignolais) a l'envie de donner des airs de fêtes au centre bourg.

Les structures d'accueil périscolaires, le foyer de vie de Taillepie et de nombreuses associations comme les couturières de fil en aiguille, quelques personnes bénévoles, étaient au rendez-vous ces dernières semaines pour porter ensemble ce projet. De nombreux bénévoles sont déjà à pied d'œuvre pour réaliser des décorations qui permettront de donner belle allure à plusieurs lieux de la commune. N'oublions pas les agents des services techniques qui avaient également des idées dont ils ont lancé la fabrication.

Sans trop en dévoiler les projets, mais mettre l'eau à la bouche : Un chalet sera installé tout le mois de décembre autour du sapin. Le bourg et ses commerces seront parés de rouge, d'or et d'argent. Des décors « faits maison »

vont venir agrémenter rues et places du centre. Le chalet permettra des temps de convivialité à proximité du Garde-Manger. Pour les plus gourmands, il paraîtrait même que certaines dégustations y seront possibles, avec un temps fort le dimanche 21 décembre. Les commerçants et artisans se mobilisent aussi pour orner leur vitrine. Des décorations réalisées pour le marché de Noël du vendredi 5 décembre, de 17 h à 21 h, salle André Bréal, seront ensuite réinstallées dans les rues.

Rejoignez l'aventure ! Participez à la création des décorations de rue / Décorez chez vous...

Il est proposé aux habitants qui le souhaitent de participer à la réalisation de ces décors de manière collective. Un 1^{er} chantier participatif a eu lieu le samedi 8 novembre, dans l'ancienne métallerie, rue Félix Henry Richard, de 10 h à 13 h. Les matériaux sont

fournis, mais n'hésitez pas à amener votre matériel (perceuses, visseuses, pinceaux, etc).

Les martignolais qui le souhaitent sont invités à décorer leurs extérieurs, une fenêtre, une porte, ou plus selon l'envie, sans excès et dans la simplicité... juste pour donner un air de fête.



■ Opération commerciale de CAPM

La «quinzaine commerciale» démarrera début décembre pour aboutir au tirage au sort de la tombola le jour de la traditionnelle dégustation d'huîtres dans le centre, dimanche 21 décembre. À gagner : une bouteille et des chocolats. Le grand gagnant du tirage au sort se verra remettre un panier garni ! Chaque commerçant ou artisan adhérent de CAPM vous offrira une chance de gagner sous forme d'un bulletin de participation.

Forts du succès de l'an dernier, calèche et Père-Noël seront de nouveau présents dans les rues pour le plaisir de tous.

Ces animations qui vous sont proposées sont possibles grâce à CAPM mais aussi grâce à la mobilisation de commerçants et artisans engagés soutenus par des associations locales. N'oublions pas : «L'herbe est plus verte chez nos commerçants et artisans locaux !»



■ Espace jeu Les Lucioles

Comme nous aimons nous investir dans de nouveaux projets, nous serons présents au marché de Noël 2025. Vous pourrez découvrir les belles créations de nos «Lucioles».

Nous en profitons également pour vous présenter notre nouveau logo et vous informer que l'assemblée générale se

déroulera le **30 janvier 2026 à 20 h à la fourmilière.**

N'hésitez pas à nous rejoindre dans nos aventures.

Contact

Jessica Mazurais
ejleslucioles1@gmail.com



■ Festival Les Mines d'Or : 4^e édition pleine d'énergie et de sourires

Pour cette 4^e édition, organisée par l'association Les Mines d'Or, les festivaliers se sont retrouvés pour partager une soirée placée sous le signe de la musique, de la convivialité et de la bonne humeur.

Sur scène, une programmation éclectique et festive a fait l'unanimité : Parpaing Papier,

HUUSH, Chantalle, Mariotte, CL&M, Les Vinyl Lovers et 303BZH ont enchaîné les performances devant un public conquis.

Les festivaliers ont de plus pu profiter d'un espace restauration et buvette 100 % local, avec des produits du coin, ainsi qu'une décoration soignée, fruit du travail des nombreux bénévoles mobilisés depuis plusieurs semaines.

Les membres du bureau sont fiers d'**une ambiance exceptionnelle et une belle entraide entre tous les acteurs du festival** : **"Chaque année, on apprend, on grandit, et on essaie de garder ce qui fait notre identité : un festival humain, local et festif. C'est ça, notre or à nous."**

La composition du bureau s'agrandit d'ailleurs cette année, signe de la belle dynamique autour du projet et de l'envie de faire grandir encore le festival.

L'association donne déjà rendez-vous en 2026 à tous les amateurs de musique pour la prochaine édition, toujours à l'Étang de la Forge.



Crédit photo : Héloïse Besançon Concé

■ Les Amis de l'École Publique

Lors de l'Assemblée Générale du 11 septembre, un nouveau bureau a été élu :

- Jennifer Ferrière, présidente
- Charlotte Chevrier, vice-présidente
- Nicolas Liebenguth, trésorier
- Jennifer Piron, adjointe au trésorier
- Julianne Trochon, secrétaire

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres enthousiastes, porteurs de belles idées pour dynamiser l'association. Un grand merci aux membres sortants – Geoffrey Massonet, Alaiz Perlot et Manuella Heude – pour leur engagement et leur précieuse contribution au fil des années

Nos actions et nos événements

Cette fin d'année s'annonce gourmande et conviviale !



Deux ventes sont à venir :

- Fromages de montagne jusqu'au 21 novembre
 - Brioches jusqu'au 5 décembre
- Flashez le QR code pour passer commande facilement.



Et ce n'est pas tout !

Pour le reste de l'année scolaire, nous préparons déjà :

- un loto,
- une vente de galettes des rois (8 janvier),
- une chasse aux œufs,
- une opération collecte de bouchons,
- et bien sûr, la fête de l'école

Un petit geste qui compte

Pensez aussi à la borne de collecte de papiers située sur le parking de l'école (côté cuisine). Vos journaux, papiers et livres y sont les bienvenus ! Les bénéfices de cette collecte participent directement au financement des projets pédagogiques de nos enfants.

Nous avons besoin de vous ! Chaque événement est une belle réussite grâce à l'aide précieuse des bénévoles. Même un petit coup de main ponctuel fait la différence. Alors, si vous avez un peu de temps ou simplement l'envie de participer à la vie de l'école, faites-nous signe ! Merci à toutes celles et ceux qui s'impliquent chaque année.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt,
Les Amis de l'École Publique

■ Une nouvelle association : Passion RC Drift BZH

Nous pratiquons le pilotage de voiture électrique radiocommandée en dérive (drift).

Pour vous faire connaître notre discipline et profiter d'un moment de dépaysement, nous organisons le **09 novembre à partir de 9 h à la salle Sévigné** une journée porte ouverte avec démonstration en continu de pilotage (pas d'essais possibles).

Buvette et food truck aux saveurs des îles des Caraïbes, sur place.

Nous vous attendons avec plaisir.



■ Sports et Padel, nouvelle proposition sportive

Au cœur de la zone artisanale du Ronzeray à Martigné-Ferchaud, entre l'imprimerie Reuzé et l'Intermarché, un nouvel équipement sportif a vu le jour.

Jean-Philippe Reuzé et Jean-Michel Farina, les fondateurs et gestionnaires de la structure vous explique de quoi il s'agit « **Nous disposons de ce local de 1 400 m². L'idée d'y installer un équipement sportif, convivial, conçu pour familles, les groupes de copains... me trottait dans la tête. Le soccer pour les jeunes était une évidence. Il fallait aussi un sport de raquettes. Le badminton ? J'ai entendu parler du Padel, un sport arrivé d'Espagne inspiré du tennis et du squash qui monte en puissance. Pour le terrain de Pickleball c'est l'équipementier, EPS concept à Moutiers, qui nous a soufflé l'idée. »**

Ce sont donc quatre terrains de sports qui ont été aménagés : deux terrains de Padel, un terrain de Pickleball et un terrain de soccer, ou football à cinq. Pour le confort des joueuses et des joueurs, des vestiaires chauffés avec douches et casiers individuels sont à disposition.



la pratique est reconnue comme ludique. Les raquettes sont pleines, un peu comme les raquettes de tennis de table, mais plus grandes. Les balles en plastique dur, creuses et perforées, sont très légères et beaucoup moins rebondissantes que celles de Tennis ou de Padel.

horaires de réservations. La salle est accessible de 6 h à 23 h du lundi au dimanche. Les tarifs sont modulés selon un système d'heures pleines ou creuses : les heures creuses sont du lundi au vendredi, de 6 h à 12 h, de 14 h à 17 h et de 21 h à 23 h. La possibilité de louer le matériel (raquettes et balles) fait l'objet d'une tarification supplémentaire et d'un autre d'un code d'accès.

Padel et Pickleball deux sports de raquettes hérités du tennis

- Le Padel se joue par équipe de deux joueurs avec de petites raquettes sans cordage, perforées et une balle similaire à celle de tennis, mais avec une pression inférieure. Le jeu est largement inspiré du tennis et partage donc avec lui : règles, comptage des points. La principale différence avec le Tennis, est que les balles peuvent être jouées après rebonds sur les parois en verre, de manière proche au squash.
- Le Pickleball est, lui aussi, inspiré du tennis, mais aussi du tennis de table par certains aspects. Facile d'accès,

Un concept d'accès autonome

Tout se déroule en autonomie, sans personnel : « **il faut télécharger l'application mobile disponible en Android et IOS et y créer un compte. À partir de là, on peut voir les créneaux disponibles et réserver un ou plusieurs terrains. Deux possibilités de règlements existent : on règle selon sa réservation ou bien, on peut créditer à l'avance son compte. C'est par ce biais que les usagers peuvent actuellement profiter d'offres promotionnelles d'ouverture.**

La réservation via l'application déclenche l'envoi d'un code par email et c'est ce code qui permet d'accéder à la salle qui est éclairée automatiquement selon les

Pratique

Adresse : 4 rue Irène Joliot Curie, ZA du Ronzeray

Contact :

<https://www.sportsetpadel.fun/>
contact@sportsetpadel.fr

Réservation par application mobile «Sportsetpadel» disponible Sur Play store et Apple Store

Tarifs :

Padel à partir de 20€/h le terrain

Soccer à partir de 30€/h le terrain

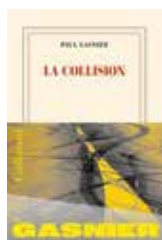
Pickleball à partir de 10€/h le terrain

■ Le coin des lecteurs

« Cette invitation à la lecture vous est proposée par Sandrine, bibliothécaire, et les bénévoles qui aident à assurer le bon fonctionnement de la médiathèque « L'envol ». Une sélection pour ados et adultes et une sélection pour enfants. Bonne lecture à tous ! »

La collision / Paul Gasnier

Avec *La Collision*, Paul Gasnier signe un premier livre à la fois intime et politique, un récit percutant qui interroge les fractures de notre société à partir d'un drame personnel : la mort de sa mère, fauchée en 2012 par un jeune motard lors d'un rodéo urbain à Lyon.



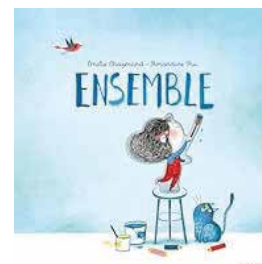
L'auteur mène son enquête, décortique tout le dossier minutieusement et avec précaution. Il cherche à comprendre, avance sa réflexion patiemment au fil des rencontres, et surtout refuse l'instrumentalisation du drame vécu.

Un livre qui nous questionne et fait réfléchir. À lire absolument !

Ensemble / Emilie Chazerand et Amandine Piu

L'histoire illustre parfaitement le dicton «seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin» et montre combien le vivre ensemble est important et bénéfique de manière générale à l'individu et à la société.

Et le jeu des découpes permet de donner un autre sens aux illustrations et apporte une force aux propos. À partir de 5 ans.



EXPOS

Atelier échecs

libe!!ule

VENDREDI
5
DÉCEMBRE

16h30-18-30

www.libalothèque.martigneferchaud.fr

Médiathèque de
MARTIGNE-FERCHAUD

Atelier gratuit, ouvert à tous

mediatheque.martigneferchaud@gmail.com / 02 99 47 85 12

SPECTACLE 0-3 ANS

**Dans mon sac,
il y a ...**

libellule THÉ

THIERRY MOUSSET, conteur

**SAMEDI
20
DECEMBRE**

**2 séances
10h et 11h
sur inscription**

**DANS
MON SAC
IL Y A ...**

PAR THIERRY
MOUSSET,

*conteur
à l'écoute
pour les
petits*

www.bibliotheques-rocheauxelles.fr

Médiathèque de
MARTIGNE-FERCHAUD

Pour les 0-3 ans - Places limitées - Sur inscription - GRATUIT
mediatheque.martigneferchaud@rnfcm.fr ou par tél. au 02 99 47 03 12

VISA Numérique BRETAGNE

#4

6 & 18 novembre ET 4 décembre

LES CLÉS DU NUMÉRIQUE

Nouveaux ateliers d'apprentissage numérique

Inscrivez vous

06 11 01 20 02

libé'ule

Ateliers gratuits de mise en numérique

Partenaires : Mairie de L'Anès, Mairie de Saint-André, Mairie de Marthon-Faschard

[illegible]

LES TEMPS À VENIR...

Novembre

- 12 : PIMMS- France Services- La Fourmilière- 09 h 30/12 h- 14 h/16 h 30
- 13 : Loisirs des retraités- Espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- 14 : Soirée jeu d'Arborescence- La Fourmilière- 20 h
- 14 : PIMMS- France Services- La Fourmilière- 09 h 30/12 h- 14 h/16 h 30
- 15 : Dîner «Fêtons l'automne»- Espace des Maîtres Beurriers- 20 h
- 16 : Commémoration du 11 novembre
- 18 : Atelier numérique- Médiathèque L'Envol- de 14 h à 16 h
- 19 : Atelier d'écriture- Médiathèque L'Envol- 20 h 30
- 20 : Conseil municipal- Mairie- 20 h 30
- 25 : Club Photographées- Médiathèque L'Envol- 20 h 30
- 26 : PIMMS- France Services- La Fourmilière- 09 h 30/12 h- 14 h/16 h 30
- 27 : Loisirs des retraités- Espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- 29 : Repas des Cadets Chelun-Martigné - Espace des Maîtres Beurriers- 20 h

Décembre

- 01 : Concours de belote- Espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- 04 : Bistrot mémoire- Le petit Vincennes – de 15 h à 17 h 30
- 04 : Atelier numérique- Médiathèque L'Envol- de 14 h à 16 h
- 05 : Thé Dansant- Espace des Maîtres Beurriers- 14 h



- 05 : Marché de Noël- Salle André Bréal – de 17 h à 21 h
- 07 : Dimanche à la médiathèque L'Envol- de 10 h à 12 h
- 11 : Loisirs des Retraités- Espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- 12 : Soirée jeu d'Arborescence- La Fourmilière- 20 h
- 14 : Dimanche à la médiathèque de 10 h à 12 h
- 18 : Repas de Noël des Loisirs des Retraités- Espace des Maîtres Beurriers- 12 h
- 18 : Conseil municipal- Mairie- 20 h 30

Janvier

- 04 : Dimanche à la médiathèque L'Envol- de 10 h à 12 h
- 05 : «Nourrir la planète au XXIe siècle» conférence UTL- Espace des Maîtres Beurriers- 14 h 30
- 09 : Thé Dansant- Espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- 09 : Soirée jeu d'Arborescence- La Fourmilière- 20 h
- 10 : Vœux du Conseil Municipal- Espace des Maîtres Beurriers- 18 h
- 11 : Adhésion au Vélo Sport Martignolais- Mille clubs- 10 h
- 15 : Loisirs des Retraités - Espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- 16 : Vœux des Étincelles aquatiques - Espace des Maîtres Beurriers- 20 h 30
- 19 : Concours de belote - Espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- 29 : Loisirs des Retraités - Espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- 31 : Soirée du Vélo Sport Martignolais- Espace des Maîtres Beurriers- 19 h 30

